

ablement accrue, celle du sucre de canne ayant atteint 987,266,491 livres, soit une augmentation de 86 millions, tandis que celle du sucre de betterave accusait une augmentation de 26,306,496 livres, atteignant un total de 169,320,343 livres. Le sucre granulé représentait environ 85 p. 100 de la production totale. Les honorables députés constateront que l'augmentation de notre production de sucre de betterave équivaut à la quantité produite en 100 jours par une usine dont le rendement quotidien est de 1,200 tonnes; cependant, la quantité de sucre de canne raffinée au Canada égale la production de trois usines de sucre de betterave. Je ne trouve pas à redire, car il faut absolument que nous importions du sucre de canne à l'heure actuelle; cependant, j'aimerais voir progresser l'industrie du sucre de betterave, surtout dans ma province. Il existe des usines de ce genre dans l'Alberta, dans l'Ontario et il s'en construit une au Manitoba. Je crois que le province de Québec devrait s'intéresser davantage à cette industrie.

Certains honorables membres pourront dire: Mais pourquoi ne s'y lance-t-on pas? C'est pour la simple raison que les profits à en retirer n'intéressent pas les capitalistes de l'extérieur. J'aurais beaucoup de difficulté à prélever ces fonds à Montréal, où il existe déjà deux raffineries de sucre de canne.

L'état pourrait contribuer au progrès de cette industrie par deux moyens, dont l'un consisterait à appliquer un impôt de transformation à tout le sucre de canne raffiné. Cela provoquerait des mises de fonds dans la production du sucre de betterave au Canada. Si ce procédé ne sourit pas au Gouvernement, l'autre moyen consisterait à prêter suffisamment de capital à faible intérêt pour établir des fabriques de sucre de betterave à des endroits où elles pourraient être exploitées à profit. Le jour viendra sûrement où il faudra prendre de pareilles mesures. Il est ridicule de permettre l'augmentation dans la production du sucre de canne. La production de sucre de betterave au Canada ne correspond qu'à environ 15 p. 100 de la consommation canadienne.

J'aurais beaucoup à dire sur le développement de l'industrie du sucre de betterave, mais je ne retiendrai pas le comité à cette heure avancée de la session. J'attendrai plutôt le dépôt du rapport de la commission du tarif, car il contiendra probablement la matière même que je désire présenter. Je suis certain que ce rapport sera fort intéressant et que, s'il est communiqué à la Chambre, le Gouvernement fera en sorte de favoriser l'expansion de l'industrie du sucre de betterave au Canada.

J'ai écouté ce qu'ont dit les honorables députés de Lethbridge, de Medicine-Hat et de

Provencher au sujet de l'expansion de l'industrie du sucre de betterave et je puis confirmer tout ce qu'ont déclaré les honorables représentants de Lethbridge et de Medicine-Hat. Ils auraient pu en dire bien davantage mais ils ont du moins fait ressortir l'importance de cette industrie. Je soutiens que seule l'expansion industrielle de l'agriculture permettra à notre pays de sortir du marasme. Je connais plusieurs industries qui pourraient être établies dans ma province si les capitaux voulus étaient disponibles; ces industries n'utiliseraient comme matières premières que des produits agricoles. C'est là une question d'une grande importance pour le Canada. Je n'en dirai pas davantage ce soir, mais j'ai tenu à exprimer mes vues sur cette question. Je regrette beaucoup que le rapport de la commission du tarif n'ait pas été soumis à la Chambre au cours de cette session. J'espère qu'à la prochaine session ce rapport sera soumis à la Chambre.

Je n'ai aucune intention de retarder les travaux de la Chambre, mais j'ai cru absolument nécessaire de soulever cette question. Le ministre a dit pourquoi on n'avait pas pris de mesure en ce sens; il regrette autant que moi-même, j'en suis sûr, qu'il ait fallu réduire les crédits, mais la chose a été jugée inévitable par suite de la guerre. Pour ma part, je ne crois pas que c'était nécessaire. Nous pourrions dépenser tout ce qu'il faut pour nous assurer la victoire, mais nous n'aurions pas dû, je crois, diminuer les dépenses destinées à assurer l'expansion du Canada. Quoi qu'il en soit, je n'ose pas critiquer et rien de ce que j'ai dit ce soir n'avait pour but de faire des reproches. J'espère que dans un avenir prochain on fera quelque chose pour aider à établir l'agriculture industrielle.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

(Sur la motion de l'hon. M. Crerar la séance est levée à onze heures quarante-cinq minutes.)

Mardi 6 août 1940.

La séance est ouverte à onze heures.

* MONUMENT DE VIMY

COMMUNICATION DU HAUT-COMMISSAIRE TOUCHANT LES DOMMAGES CENSÉS AVOIR ÉTÉ SUBIS.

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Les honorables députés apprendront avec plaisir que j'ai reçu ce matin du haut-commissaire du Royaume-Uni une dépêche à l'effet que le ministère de